

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Hainaut

Parc du Château des Princes de Croy

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Hainaut
Parc du Château des Princes de Croÿ

Nom du jardin	Parc du Château des Princes de Croÿ
Date de création	vers 1760 ; début du XIX ^e siècle ; 1958 et 1961 ; 2002
Province	Hainaut
Arrondissement	Soignies
Commune	Le Roeulx
Auteur/ Créateur	René Pechère, architecte de jardins à Bruxelles (1958 et 1961)
Auteur/ Créateur	Eric Le Hardÿ de Beaulieu, paysagiste à Mélin (2002)
Coordonnées	place du Château, 19-21 ; 7070, Le Roeulx ;
Localisation	Latitude : 50.504333 Longitude : 4.110209599999962

Historique

À l'origine, la terre du Roeulx relève du domaine des comtes de Hainaut. Au XI^e siècle, la comtesse Richilde la détache des possessions familiales pour la concéder en fief à Wauthier, châtelain d'Ath. Cel dernier élève la première construction fortifiée à l'emplacement du château actuel. En 1242, ce « castrum » est intégré dans l'enceinte de la cité. Défendu par la tour dite Caveau et par un fossé profond, il constitue l'ancrage septentrional de la fortification urbaine. Dans le premier tiers du XVI^e siècle, Adrien de Croÿ - devenu comte du Roeulx en 1530 - transforme le château. En 1429, Antoine de Croÿ, grand Chambellan de Philippe le Bon et chevalier de la Toison d'Or, reçoit la terre du Roeulx de Jacqueline de Bavière. La propriété restera désormais dans les mains de cette famille princière. En 1554, le château subit les assauts destructeurs des troupes d'Henri II avant d'être incendié. Sur le plan de Deventer (1555), le château comprend une seule aile flanquée, au nord-est, d'une des tours de l'ancienne enceinte (la tour Caveau) et, à l'ouest, d'un donjon. Au XVIII^e siècle, le château est l'objet d'une vaste campagne de restauration qui s'étend sur vingt ans (1744 à 1764). La nouvelle demeure qui s'ouvre en U sur une cour d'honneur est toujours cantonnée de la tour Caveau tandis qu'une chapelle circulaire est adossée à la façade arrière. Passée une grille d'entrée majestueuse surmontée de trophées d'armes, deux rampes ascendantes contournent un long tapis de verdure pour rejoindre le perron du château. Des caves se prolongent sous cette aire d'accueil dont les petites ouvertures sont dissimulées derrière une longue haie d'if plantée, en C ouvert, au pied du corps de logis. L'avant-corps de deux niveaux, séparés par un registre, est couronné d'un fronton armorié encadré de vases, surmonté d'un dôme bulbeux. La vaste toiture à la Mansart est ponctuée d'une rangée de lucarnes. Au premier étage, le balcon du grand salon de réception est orné d'un garde-corps en fer forgé offert par Louis XV. Deux ailes latérales de six travées s'élèvent en retour d'équerre au corps de logis, reliée à celui-ci par deux constructions convexes dites « en encoignure ». Vers 1770, la propriété des princes de Croÿ est toujours limitée, au nord, par le fossé de la cité. Au-delà s'étend le vaste enclos de l'abbaye de Saint-Feuillen intégrant plusieurs étangs (viviers), des vergers et un jardin productif emmuré comme le montre la carte de Cabinet des Pays Bas autrichiens dressé par le comte de Ferraris. Le château apparaît précédé d'un jardin d'agrément au tracé irrégulier tandis que la partie ouest est occupée par un grand potager-verger enclos de forme pentagonale, fermé au nord par une orangerie et suivi d'un espace boisé coupé d'allées en étoile. Après la Révolution, l'abbaye détruite est mise en vente. En 1802, les terrains sont rachetés par le prince de Croÿ qui les intègre à sa

propriété en y faisant aménager une vaste composition paysagère tirant parti des anciens étangs de l'abbaye. Le parc mis en place au début du XIX^e siècle, au-delà du fossé de la ville fortifiée, occupe donc les terrains de l'ancienne abbaye de Saint-Feuillen détruite à la Révolution. Le concepteur - qui serait d'origine britannique, selon la tradition familiale - a tiré parti de l'existence de plusieurs plans d'eau pour conduire un long réseau de promenades desservant plusieurs courses paysagères en périphérie et au cœur du parc. Sur la presqu'île où les prémontrés avaient élevé une chapelle à leur saint patron est construite une importante fabrique évoquant un chalet suisse tandis qu'un embarcadère permettait le canotage sur l'étang. La concentration de grands arbres observée aujourd'hui dans certaines zones du parc - en particulier en périphérie des plans d'eau - et la lecture des cartes et des rares documents photographiques disponibles permettent de comprendre le mode de plantation et la scénographie dirigeant la composition. D'étroites échappées gazonnées sinueuses à travers les masses arborées créant des contrastes d'ombre et de lumière subtilement distillés à partir de l'étang principal et de sa fabrique formant belvédère sur la surface d'eau et sur toute la partie nord et ouest du parc. L'ample composition paysagère associe des groupes de grands arbres de même variété dont on apprécie aujourd'hui le haut développement. Les ensembles les plus remarquables sont trois groupes de platanes dont les ramures forment de véritables architectures au port retombant. Le grand nombre d'arbres relevant d'une même période de plantation atteste l'ampleur du geste paysager répondant à l'important complexe architectural qui, outre le château, comprend de vastes écuries et de nombreuses dépendances. La configuration des lieux héritée de la structure médiévale avec la présence d'un profond fossé défensif a imposé l'aménagement d'accès latéraux (depuis le côté est du château) et la mise en place d'une longue passerelle de bois jetée sur le fossé pour rejoindre le parc depuis le grand potager. A cet endroit, les vestiges de la « tour Passet », haute et ronde, créent une des rares scènes pittoresques du parc. La vaste enceinte pentagonale occupant la limite sud abritait, dès le XVIII^e siècle et jusque dans les années 1950, un complexe légumier et fruitier doté d'une des plus grandes orangeries du pays, encore épaulée de serres à vignes. Entre 1958 et 1961, soit juste après l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles (1958) qui avait consacré René Pechère comme concepteur des jardins, cet espace est converti en roseraie de collection incluant cinq grands bassins circulaires dont le périmètre intérieur est planté de deux rangs de tilleul. Abandonnée depuis 1985, la roseraie a disparu en 2000 lors de la création d'un jardin d'agrément incluant deux des cinq bassins ainsi que deux élégants parterres de broderies en arabesque dessinés par René Pechère. Depuis l'orangerie (conservée et restaurée mais privée de ses serres latérales), un grand axe gazonné traverse le nouveau jardin jusqu'à la niche d'Hercule ménagée dans le mur d'enceinte sud. Au-delà, la vue se prolonge en direction du clocher de l'église Saint-Nicolas du Roeulx.

Description

Éléments architecturaux : D'imposantes grilles ouvragées fixées à quatre piliers du XVIII^e siècle en pierre calcaire, panneautés et rehaussés de motifs rocaille, ornent l'entrée d'honneur sur la place. Les deux piliers extérieurs sont sommés de pots-à-feu tandis que les piliers centraux sont couronnés de remarquables trophées d'armes : carquois, boulets, canon et bouclier reposent au pied d'une cuirasse coiffée d'un casque à cimier. Au sud-ouest du château, écuries et remises à voitures en pierre calcaire disposées en U autour d'une cour pavée. Le corps central présente un pavillon de deux niveaux, couvert d'une toiture à quatre versants aplatis. Le rez-de-chaussée, voûté d'arêtes, est largement ouvert par trois baies en plein cintre (triplet) entièrement habillées de calcaire. L'étage présente des angles à refends. La façade arrière du long corps central est orientée sur le nouveau jardin régulier (ancien potager). Vers l'ouest, dans le parc, ancienne glacière sous terre masquée par la végétation. En retrait du chemin de ceinture du parc, le long du mur d'enceinte sud, calvaire édifié en 1832 par le prince Gustave de Croÿ, archevêque de Rouen. La construction en brique présente une abside à cinq pans dotée d'une façade néoclassique où deux pilastres toscans supportent un fronton triangulaire avec inscription : INDIE / TRIBULATIONIS MEAE / DEUM EXQUISIVI ET NON / SUM DECEPTUS / MDCCCXXXIII. Le mur d'enceinte sud de l'ancien potager intègre, sur l'axe de l'orangerie, une niche voûtée flanquée d'épaulements latéraux et de courts pilastres en brique à minces refends.

Éléments végétaux : Le long tapis de verdure reliant les grilles d'entrée au perron du château est ceinturé, au-delà du chemin, par une large frange arborée de hauts feuillus doublée, en limite de voirie, par des rangs de conifères (*Picea abies*). Quelques sujets remarquables apparaissent en bordure de l'anneau de gazon : à l'entrée, deux grands platanes (*Platanus x acerifolia*), un

chêne pédonculé (*Quercus robur*) et un tulipier (*Liriodendron tulipifera*). C'est sous la couronne de cet arbre qu'en 1830, le Gouvernement provisoire a tenté de convaincre le Prince de Ligne d'accepter la régence de la toute jeune nation belge. Près du pignon de l'aile est, un érable panaché (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii') et un frêne commun (*Fraxinus excelsior*) approchant les cinquante mètres de hauteur. Au pied du perron du château, une longue haie d'if (*Taxus baccata*) en C ouvert masque les ouvertures des caves. Le parc paysager compris derrière le château compte de nombreux sujets d'intérêt dendrologique de premier ordre par leur âge, leur belle tenue et leur grand développement. Quatre groupes de platane d'Orient (*Platanus orientalis*) associant deux, trois, quatre et sept sujets aux abords du grand étang et plusieurs groupes de tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) forment des ensembles exceptionnels. Toujours en bordure de l'étang, un cyprès chauve (*Taxodium distichum*) développe ses étonnantes racines aériennes. A proximité du pont de pierre, un catalpa couché (*Catalpa bignonioides*). Au-delà du pont, dans un couvert arboré, exceptionnel charme chandelier (*Carpinus betulus*) constitué de onze branches charpentières dressées. Dans la partie du parc comprise derrière le château, deux wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*). Parmi les autres conifères, un cèdre du Liban (*Cedrus libani*), un cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) face à l'étang, un pin Weymouth (*Pinus strobus*), un pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) et deux cyprès chauves (*Taxodium distichum*). Une belle sélection d'érables se répartit dans le parc : érable champêtre (*Acer campestre*), érable trifoliolé (*Acer negundo*), érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) dont une variété panachée (*Acer pseudoplatanus* 'Leopoldii'). Étonnamment, le parc ne compte qu'un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') près du château. À proximité de la grille ouest de l'ancien potager, un arbre aux quarante écus (*Ginkgo biloba*) au port très érigé, un frêne (*Fraxinus excelsior*) et un séquoia (*Sequoia sempervirens*). L'enceinte intérieure de ce jardin est bordée sur quatre côtés d'allées de tilleul plantées en 1961 lors de la création de la roseraie. En contrebas de l'orangerie, les deux très beaux parterres de broderies de buis (*Buxus sempervirens*) ont été entièrement reconditionnés. Les parties récemment replantées se répartissent en jardins de fleurs compartimentés et en carrés légumiers délimités par des haies de buis (*Buxus sempervirens*). De longues haies d'if (*Taxus baccata*) délimitent des chambres de verdure et soulignent le tracé pentagonal du jardin. À côté du bassin conservé sur l'axe de l'orangerie, long parterre de rosiers. Sur la terrasse flanquant l'orangerie à l'est, ont été replantés des pieds de vigne, des vivaces et quelques arbustes de plein soleil.

Potager : Couvrant une superficie d'1,7 hectare, les anciens jardins productifs - compris sur un espace pentagonal - étaient entièrement emmurés. Le côté nord est occupé par une orangerie du XVIII^e siècle jadis flanquée de serres à vignes sous lesquelles existent des caves à légumes. Deux larges grilles en fer forgé à double vantaux s'ouvrent sur l'esplanade gravillonnée longeant l'orangerie. Les jardins productifs y ont été maintenus jusque dans les années 1950. À cette époque, des orangers, des lauriers et autres plantes en caisse étaient disposés l'été sur l'esplanade de l'orangerie. Ceux-ci ont disparu lors des importants travaux de transformation du potager en roseraie opérés entre 1958 et 1961 sur des plans de René Pechère. Depuis 2000, la roseraie a été supprimée pour un nouveau jardin décoratif incluant de part et d'autre de l'axe centré sur l'orangerie un jardin de fleurs et un espace fruitier et légumier.

L'eau : Du grand dispositif d'étangs en ligne liés à l'abbaye de Saint-Feuillien demeurent les deux plus grandes surfaces d'eau occupant depuis le début du XIX^e siècle le cœur du parc paysager créé à cette époque. Un pont de pierre à arche unique, privé de son garde-corps, enjambe un étranglement du grand étang agrémenté d'une presqu'île où subsiste encore la structure d'une fabrique en chalet suisse. La construction en maçonnerie peinte disposait à l'étage d'une galerie extérieure en bois depuis laquelle on bénéficiait de jolies perspectives vers la partie ouest. Au début du XX^e siècle, les berges étaient entièrement consolidées à l'aide de palplanches. Ces cloisons de bois étanches ont aujourd'hui disparu. Le plus long étang, au sud, compte un îlot et une grande île arborée.

Particularités : En limite nord de l'ancien potager, intéressante orangerie en brique du XVIII^e siècle (attestée sur la carte de Ferraris), de plan rectangulaire aux angles arrondis, d'un seul niveau, couverte d'une toiture d'ardoise à longues croupes. Neuf grandes baies groupées par trois ouvertures centrales en plein cintre, les autres sous arc surbaissés, entre des pilastres en brique à minces bossages, rythment la façade. Toutes les fenêtres conservent leur châssis métallique ancien. Un entablement en façade et une frise dentée sur denticules aux murs latéraux participent à l'élégance du bâtiment. L'intérieur est entièrement enduit et - fait rare - le plafond est rehaussé de stucs dont les motifs principaux en rocailles symétriques se cantonnent dans les angles. Deux murs de brique épaulent l'édifice latéralement, formant l'enceinte nord du jardin. De longues serres accessibles depuis

l'orangerie venaient jadis y appuyer leurs verrières. Les soubassements en briques de celles-ci, conservés sur toute la longueur de l'enceinte, ne supportent plus que deux étroites terrasses en attente de réaffectation. Depuis l'orangerie, on accède sous la terrasse ouest à une longue cave en brique dont la voûte en berceau est régulièrement éclairée de soupiraux en abat-jour. Cette pièce fraîche était destinée à la conservation des légumes.

État de conservation : Vers 1770, la propriété des Croÿ est toujours limitée au nord par l'enceinte fortifiée de la ville médiévale (1242) qui ne sera démantelée qu'à la fin du siècle. Le fossé subsistant au pied de la façade nord du château et se prolongeant vers l'ouest sur quelques 400m rappelle cette organisation ancienne. Ce fossé marquait la limite la ville et l'enclos de l'abbaye des Prémontrés de Saint-Feuillen élevé en 1288, dont les bâtiments ont été entièrement saccagés par les révolutionnaires français en 1797 puis vendus en 1802. Quelques rares vestiges subsistent dans la partie nord-est du parc ainsi que l'ancienne Porte située au chemin de l'Abbaye. A côté de l'actuelle passerelle de bois jetée sur le fossé, une petite tour dite « tour Passet » protégeait le passage vers l'abbaye. Quelques autres vestiges de l'enceinte urbaine subsistent dans le parc dont les bases d'une deuxième tour dite « du Bailli » qui s'enfoncent dans le fossé largement envahi de végétation. Comme le montre la carte du comte de Ferraris, l'enclos abbatial comprenait de grands étangs entourés de vergers. Un jardin régulier - très probablement productif - voisinait avec les dépendances septentrionales. Sur l'île du plus grand étang avait été élevée une chapelle dédiée au saint patron. Après la vente des biens révolutionnaires en 1802, les anciens jardins de l'abbaye sont entièrement aménagés par le prince de Croÿ selon la nouvelle mode anglaise. Sur l'île, l'emplacement de la chapelle Saint-Feuillen est édifié un « chalet suisse » couvert d'une toiture de chaume à deux versants, accessible par une longue passerelle. Cette importante fabrique n'est plus visible qu'à l'état de ruine, de même qu'un élégant embarcadère de bois couvert.

Restauration : Depuis 2000, le domaine fait l'objet d'un vaste programme de restauration qui devrait s'étaler sur une dizaine d'années vu l'importance des travaux à effectuer dans le château pour retrouver le lustre de ses différents salons destinés à accueillir des manifestations de prestige. La restauration de l'orangerie, achevée en 2002, participe de la même initiative. À l'exception du dallage en pierre de France venu remplacer un sol en briques et le percement d'un conduit de cheminée dans le pignon est, l'édifice conserve sa structure, ses baies originales à châssis métallique et son décor de plafond en stuc. En regard de l'orangerie, une roseraie avait été créée en 1961 par René Pechère pour devenir le siège de concours internationaux et ainsi prendre le relais de la célèbre roseraie du Pachy disparue. Ce jardin, cédé en bail amphithéotique à la Province de Hainaut pour 30 ans a été laissé à l'abandon dès 1988. De forme pentagonale, respectant l'enceinte de l'ancien potager du domaine, le jardin comprenait cinq grands bassins circulaires distribués autour d'un tapis de gazon central. Tout autour, près de 140 carrés de roses permettaient au public d'apprécier les collections sélectionnées. Le long des murs, des arcades montraient des variétés grimpantes. Des allées de tilleuls plantées également le long des murs du pentagone fermaient le jardin. Lors de la récente restauration (2002) confiée à Eric le Hardy, ces allées ont été conservées ainsi que deux des cinq bassins intégrés dans de vastes chambres de verdure. Les deux broderies de buis fortement dépréciées ont été restaurées en rabattant sévèrement les pieds de buis et en complétant les motifs disparus. L'esplanade du jardin desservant l'orangerie a été sensiblement élargie pour permettre d'accueillir des manifestations d'une certaine importance. Un important réseau de drainage et d'alimentation en eau des parterres a été mis en place à cette occasion. Toutes les allées de circulation sont délimitées par de minces bordures de béton profondément ancrées dans le sol. Dans le parc paysager, le début des travaux a permis de dégager une partie des longues promenades, d'abattre du taillis et d'opérer une première sélection dans les grands arbres devenus concurrents. Une deuxième campagne de travaux prévue pour l'hiver 2002 visera à retrouver les promenades anciennes et les longues perspectives enherbées aujourd'hui occultées par le développement spontané de la végétation.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 64/3

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 46/1 (Roelx) Impr. coul. 1895

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 46/1

Orthophotoplan 1.10.000° (Service Public de Wallonie) : 46/1/3

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Vue à vol d'oiseau du Roeux et des villages de Boussoît (Archives de l'État à Mons, Cartes et plans, n° 82).

Le château du Roeux. Lithographie de Jobard d'après un dessin de J.-B. Madou dans DE CLOET, Voyage pittoresque dans les Pays-Bas, t. II, 1825, p. 172 (Bibliothèque royale, Estampes, fonds Jobard).

Château du Roeux. Canton du Roeux, vu du côté de l'entrée, appartenant à S.A.S. Mgr. le prince de Croÿ. Lithographie anonyme, n.d. (Bibliothèque royale, Estampes, Topographie Belgique. Roeux).

Vue de l'étang en direction du chalet suisse. Carte postale, n.d. (début du XX^e siècle).

Diverses vues du parc. cartes postales non datée (Bibliothèque royale, Estampes, Topographie Belgique. Roeux).

Bibliographie

DE BACKER E., *Le château du Roeux*, Le Roeux, Impr. J. Bouchat-Simon, 1930.

DE BORCHRAVE D'ALTENA J., *Châteaux de Belgique*, Desoer s.a. Editions, p. 160-165.

Castels et donjons de Belgique, vol. 3, p. 39-42.

CETTE J., 1979. « Le château du Roeux » Hainaut Tourisme, n°194.

De CROY-ROEULX E., *Le château du Roeux*, 1965, La Louvière.

DUMONT G.-H., *Châteaux en Belgique - Kastelen in Belgie - Castles in Belgium - Schlössen in Belgien*, Bruxelles, éd. Merckx, 1996, p. 131 et suiv.

FRIART C., *Le Roeux. Toponymie, histoire locale*, Le Roeux, 1991.

GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 2, p. 176-178.

ICOMOS, *Liste des jardins et paysages d'intérêt historique de la Belgique*, s.d. *.

LEJEUNE T., *Monographies historiques et archéologiques de différentes localités du Hainaut*, 1888, t.VI, s.l., p. 83.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol.1, t.23, p. 441-448.

ORY Nicolas, GOBLET Laurent, *Inventaire des orangeries de Wallonie*, Mémoire à l'Institut d'Architecture Lambert Lombard, site de Liège, 2001, p. 37-38.

PECHERE René, *Jardins dessinés. Grammaire des jardins*, Bruxelles, éd. de l'Atelier d'art urbain, 1987, p. 90-91.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

VACHAUDEZ C., *Le château du Roeux*, Mémoire de licence à l'Université Libre de Bruxelles, 1992-1993.

VACHAUDEZ C., « Un château hennuyer au XVIII^e siècle : le château du Roeux », tiré à part du *Bulletin du Crédit Communal de Belgique*, n°206, 1998.

Informations administratives

Intitulé du classement : Monument

Éléments classés : orangerie

Arrêté : 1963-11-25

Mérite le classement pour : l'entièreté du parc emmuré.

Publié : oui

Superficie : 45 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-10-08

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

classement : Monument

Type : À la française